



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MANU TECH INDUSTRIE MINERALE – Constitution de société

Référence : L020528

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 25 août 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 28/06/2023, il a été constitué une SASU dénommée : MANU TECH INDUSTRIE MINERALE Siègne social : 3 RUE MARIE LABBE 22100 DINAN Capital : 500 € Objet social : Industrie minérale de carrière, travaux publics Président : M RAULT Emmanuel demeurant 3 RUE MARIE LABBE 22100 DINAN élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

[Consulter cette annonce en ligne](#)